

# LOIS

## **LOI n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 (rectificatif)**

NOR : BCRX1028078Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 2010, édition électronique, texte n° 2, et édition papier, page 23140, deuxième colonne, au VIII de l'article 26 :

Au lieu de : « VIII. – Les I, B du IV... », lire : « VIII. – Les III, B du IV... ».